

## Comité de développement local – CDL

### Objectifs du comité

Le comité de développement local a pris naissance le 31 mars 2001. Par ce comité, la municipalité se donne les moyens d'assurer localement la prise en charge du développement par la mobilisation des leaders et des groupes locaux par la concertation intra et extra municipale, ainsi que par la formation et l'information adaptées aux projets.

Le comité de développement local constitue une entité garante de l'avenir du milieu où il est dorénavant possible pour tout citoyen de participer activement au processus de la mise en valeur et de développement de sa collectivité.

Les résultats obtenus jusqu'à maintenant, démontrent un impact tangible sur le patrimoine socio-économique, la dynamique communautaire et l'amélioration des compétences de la collectivité.

Les rencontres périodiques des membres du comité ont amené la concrétisation de plusieurs projets d'envergures dont la piste cycleble, la conception du design des armoiries de la municipalité, l'embellissement de la croix sur la route 122, la carte géographique de Saint-Edmond-de-Grantham et la place Viateur Deschênes.

***Un MERCI très spécial à monsieur Jean-Denis Lampron, citoyen de Saint-Edmond-de-Grantham, pour sa générosité pour l'embellissement de la croix.***

Toute personne, citoyenne ou citoyen de la municipalité, intéressée à faire partie d'un tel comité est priée de communiquer avec le bureau d'administration de la municipalité, au 819-395-2562. Il nous fera plaisir de vous mettre en contact avec une personne responsable